

Sous-trame Pelouses calcicoles

Caractéristiques générales et
noyaux de biodiversité

Généralités

Les pelouses calcicoles représentent seulement 0,01 % du territoire. Elles sont localisées essentiellement en Beauce (le long de la vallée de la Cisse) et au Nord de la Forêt de Marchenoir (dans la Vallée de l'Aigre). Ces milieux possèdent une biodiversité exceptionnelle que ce soit en terme de flore (notamment orchidées) et faune (insectes). Ce sont également des zones refuges et de nourrissage pour bien d'autres espèces (avifaune). Les pelouses calcicoles sont cependant en fort recul depuis l'après-guerre et l'intensification de l'agriculture. Ainsi, la fragmentation des pelouses, de plus en plus importante, a isolé nombre de ces milieux. Pour de nombreuses espèces, les déplacements entre ces milieux sont devenus difficiles voire impossibles.

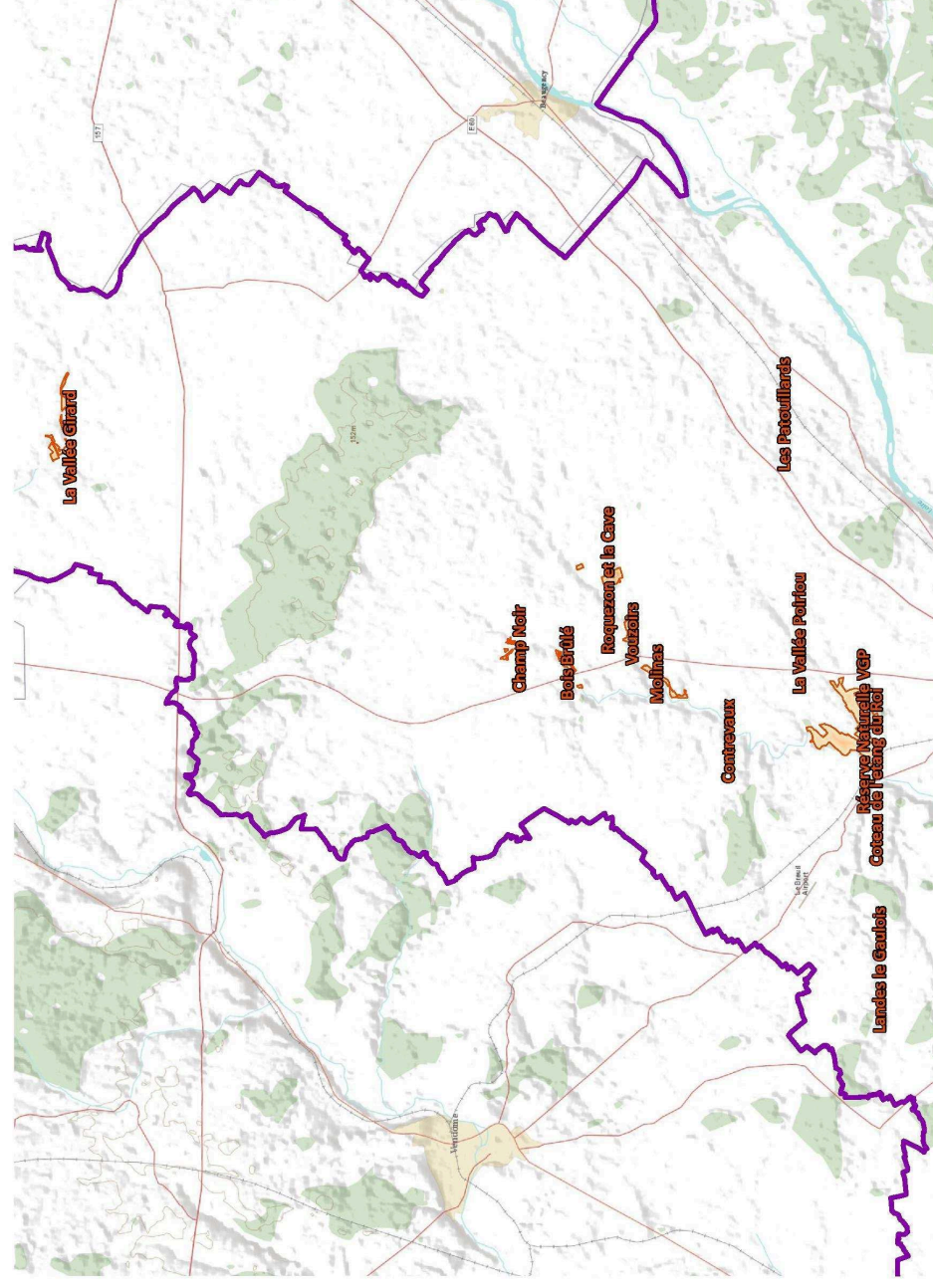
Noyaux de biodiversité

La plupart des pelouses calcicoles sont répertoriées dans l'inventaire des ZNIEFF. Cependant, il existe une multitude d'autres pelouses de surface très faible (quelques dizaines de mètres carrés) pouvant servir de relais aux espèces qui se déplacent entre les noyaux de biodiversité.

Les espèces sélectionnées, l'Argus bleu nacré et l'Argus bleu céleste sont inféodées au milieu calcicole. Néanmoins, il n'existe pas d'inventaires précis permettant d'identifier les noyaux de biodiversité.

Les prospections de terrain ont permis d'identifier quelques noyaux de populations, les autres sont considérés comme potentiels car l'habitat y est propice.

Ainsi, nous relevons 2 Noyaux avérés et 8 Noyaux potentiels pour l'Argus bleu nacré et 5 Noyaux avérés et 5 Noyaux potentiels pour l'Argus bleu céleste.



| Numéro | Nom | Statut | |
|---------------------|---------------------|------------------|--------------------|
| | | Argus bleu nacré | Argus bleu céleste |
| NPC1 | Bois brûlé | Potentiel | Avéré |
| NPC2 | Champ noir | Potentiel | Potentiel |
| NPC3 | Contrevaux | Potentiel | Potentiel |
| NPC4 | Coteau etang du roi | Potentiel | Avéré |
| NPC5 | Molinas | Potentiel | Avéré |
| NPC6 | Réserve GPV | Avéré | Avéré |
| NPC7 | Roquezeu et la Cave | Avéré | Potentiel |
| NPC8 | La Vallée Poiriou | Potentiel | Avéré |
| NPC9 | La Vallée Girard | Potentiel | Potentiel |
| NPC10 | Vouziers | Potentiel | Potentiel |
| Autres sites | | | |
| -----* | Les Patouillards | Potentiel | Potentiel |
| -----* | Landes le Gaulois | Potentiel | Potentiel |

* Pas d'informations suffisamment disponibles pour créer une fiche

Sous-trame Pelouses calcicoles

Caractéristiques générales et paramètres de modélisation de l'espèce

L'espèce déterminante



Nom: Argus bleu nacré (*Polyommatus coridon*)

Caractéristiques de déplacement

- spatiale: assez faible, évite les zones trop exposées à la prédation (cultures).
- temporelle: Vol de Mai à Octobre. Localement, il peut y avoir deux générations.

Patches de population et de nourrissage

Sa plante hôte est l'*Hippocrepis comosa* (le "Fer à cheval"). Les populations peuvent être viables à partir d'une dizaine de m² de pelouses. La hauteur de la végétation doit être comprise entre 3 et 6 cm mais l'espèce peut être observée occasionnellement sur des pelouses dont la hauteur varie entre 1 et 10cm.

Paramètres de la cartographie

- **occupation du sol:** Les pelouses représentent l'habitat quasi exclusif de cette espèce. On distingue trois catégories d'occupation du sol concernant la circulation de l'espèce:

- axes préférentiels: friches, jachères, bords de route et de chemin
- axes secondaires: les cultures,
- axes potentiels: les milieux humides, marais herbacés

Les milieux anthropiques ne sont pas exclus mais peuvent générer occasionnellement des nuisances.

Choix des noyaux de biodiversité

Suite au travail de terrain, il est possible de diviser les noyaux de biodiversité en quatre catégories:

- les pelouses où l'espèce a été trouvée
- les pelouses où la plante-hôte a été trouvée mais pas le papillon
- les pelouses où ni la plante, ni le papillon n'ont été trouvés
- les pelouses où il n'y a pas la plante mais le papillon (pelouses de passage)

Limites de la cartographie

La cartographie représente une modélisation, donc un potentiel de connexion entre les différents noyaux de biodiversité. Cependant, il se peut que le travail de terrain n'ait pas suffi à relever certains obstacles (haies, arbres, bermes de route non fauchées...).

Néanmoins, cette carte permet d'identifier les discontinuités et les conflits majeurs qui gênent les déplacements des espèces

les plus exigeantes des pelouses calcicoles.

Une autre faiblesse vient de la localisation de l'espèce sur une partie seulement des sites "noyaux". Les autres noyaux sont donc potentiels en attendant des compléments d'études.

Plante-hôte: *Hippocrepis comosa* ("Le Fer à Cheval")



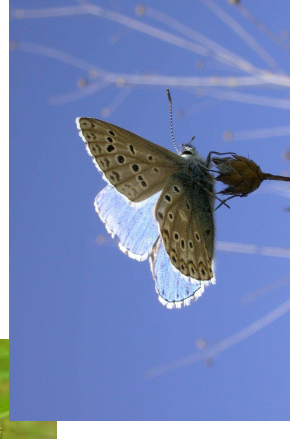
Plante vivace qui pousse sur des pelouses sèches à substrat calcaire d'avril à juillet

Les espèces sous le parapluie de l'Argus bleu nacré

Les autres Argus (Bellargus...), l'Ascalaphe, le Flambe. Certaines espèces de plantes (orchidées...) à travers la conservation des habitats sont des espèces qui sont sous le parapluie de l'Argus bleu nacré.



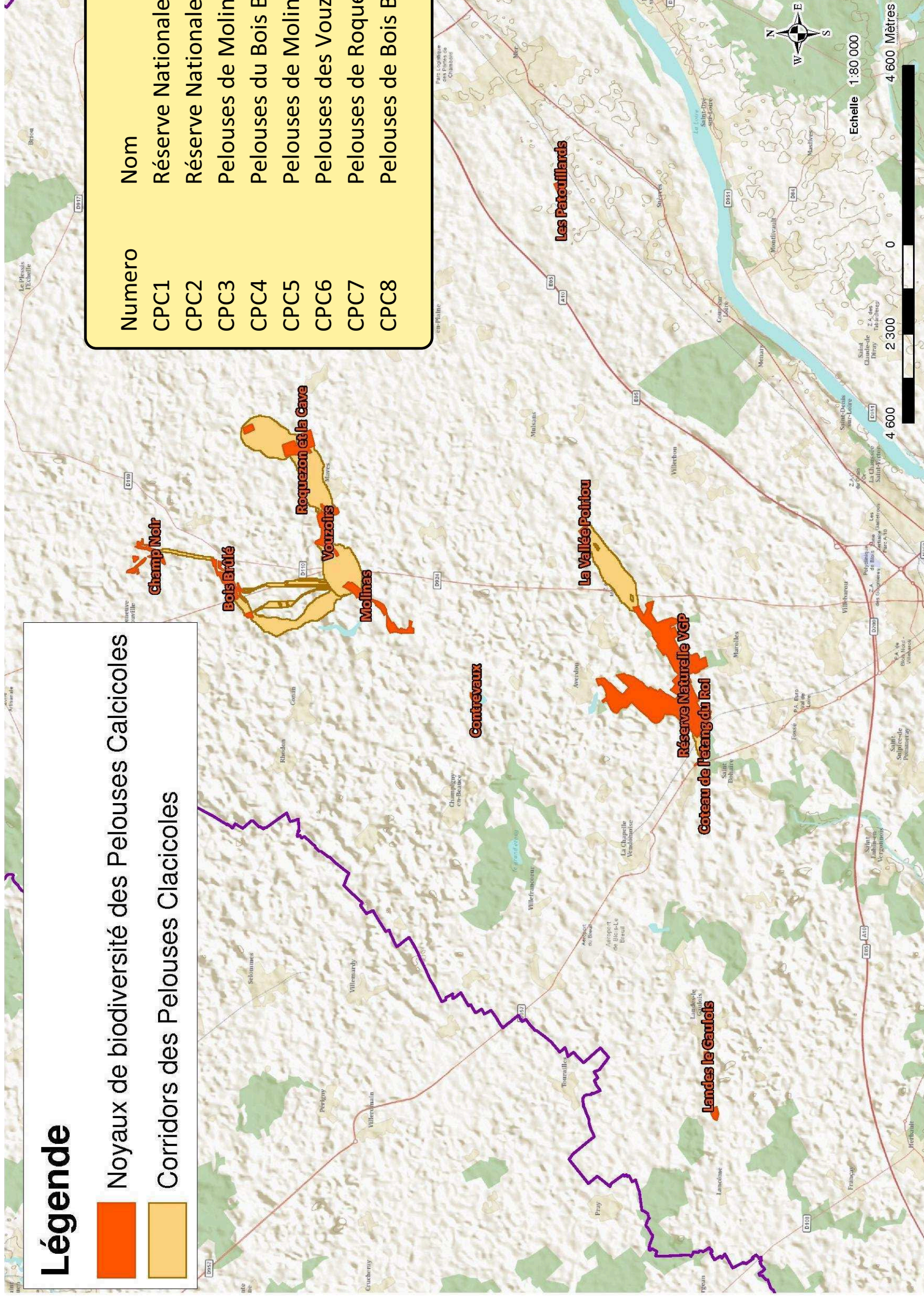
Ascalaphe



Argus bleu céleste

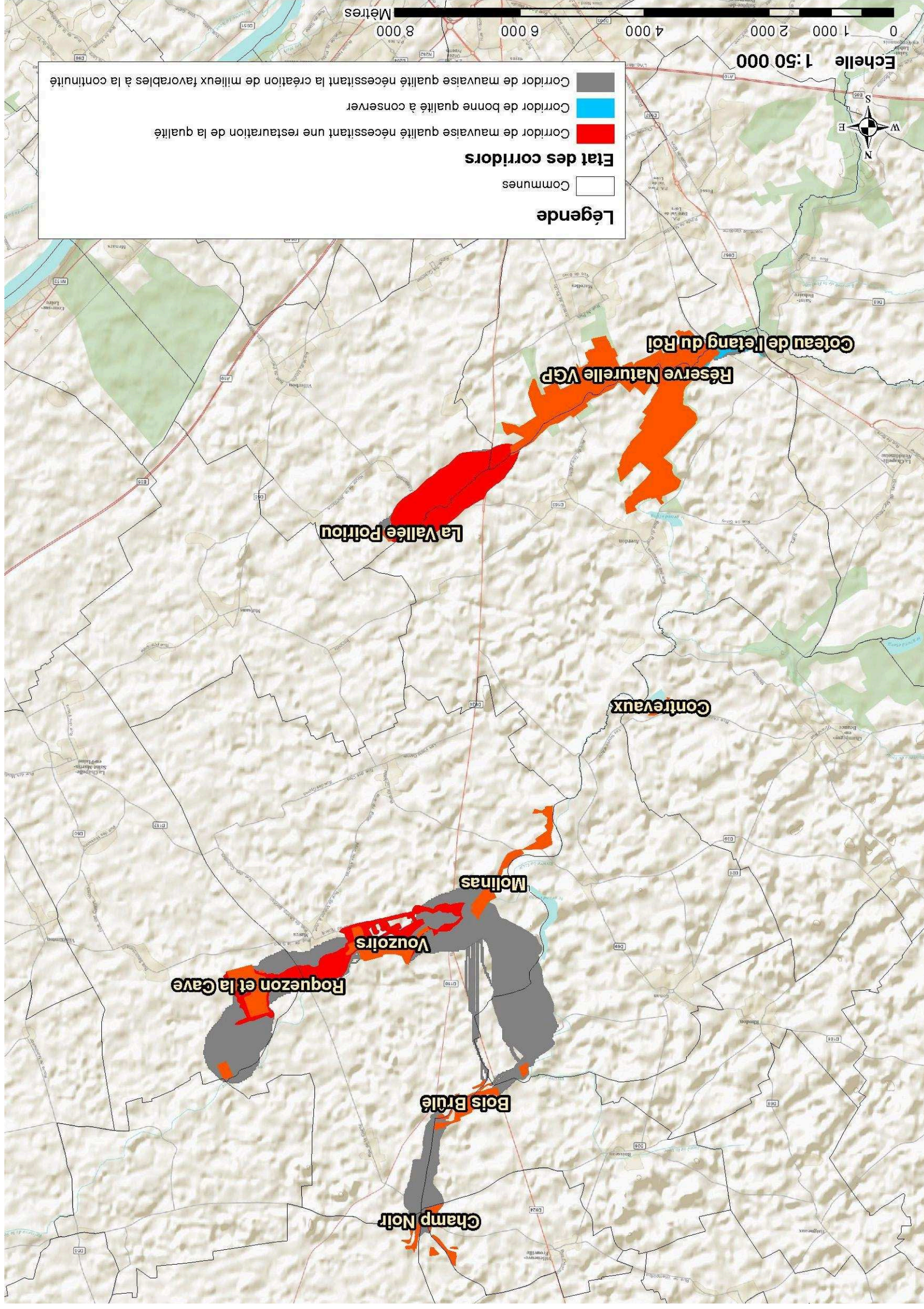
Sous-trame Pelouses calcicoles

*Cartes des noyaux de biodiversité
et des corridors de l'Argus bleu nacré*



Sous-trame Pelouses calcicoles

Carte du diagnostic de l'état
des corridors écologiques



| Numero | Nom | Etat |
|--------|--|------|
| CP1 | Réserve Naturelle Nationale à Vallée Poiriou | 2 |
| CP2 | Réserve Naturelle Nationale à Coteau de l'étang du Roi | 1 |
| CP3 | Pelouses de Molinas à Pelouses du Bois Brûlé (Ouest) | 3 |
| CP4 | Pelouses du Bois Brûlé(Est) à Pelouses du Champ noir | 3 |
| CP5 | Pelouses de Molinas à Pelouses des Vouzoirs | 2 |
| CP6 | Pelouses des Vouzoirs à Pelouses de Roquezon | 2 |
| CP7 | Pelouses de Roquezon à la Cave | 3 |
| CP8 | Pelouses de Bois Brûlé Ouest à Bois Brûlé Est | 3 |

Etat Intitulé

1 Corridor de bonne qualité à conserver

2 Corridor de mauvaise qualité nécessitant une restauration de la qualité des milieux

3 Corridor de mauvaise qualité nécessitant la création de milieux favorables à la continuité

Sous-trame Pelouses calcicoles

Diagnostic, Menaces
Enjeux et Objectifs

Diagnostic

- Milieu peu répandu, très localisé
- Les rares noyaux sont souvent isolés les uns des autres. On retrouve trois grands ensembles:
 - La Vallée Girard, potentiellement connectée avec d'autres pelouses de la Vallée de l'Aigre,
 - Un groupement dans la Partie Nord de la Vallée de la Cisse: Molinas, Vouzoirs, Roquezon et la Cave, Champ Noir,
 - Un groupement au Sud de la Loire: Réserve Nationale, Vallée Poiriou, Coteau de l'étang du Roi.
- Les pelouses ne sont pas toutes en bon état, certains milieux se boisent par évolution naturelle, d'autres font l'objet de dépôts sauvages de pierres ou de déchets.

Menaces

- Dégradation**
 - Le dépôt de déchets entraîne une dégradation qui peut nuire à la qualité des habitats et des espèces.
- Non gestion ou abandon**
 - les milieux s'enfrichent et les pelouses disparaissent.
- Circulation routière**
 - Le trafic routier entraîne de la pollution et des nuisances sonores. Les bords de route à forte circulation sont beaucoup moins fréquentés par les espèces des pelouses.
 - Risques accrus de collision et de mortalité.
- Mauvaise gestion des milieux calcicoles intermédiaires**
 - La dégradation des zones relais par dépôt de déchets ou par non gestion peuvent influencer la fréquentation du corridor.
- Mauvaise gestion des annexes des infrastructures de transports**
 - Traitements chimiques ou broyage trop fréquent des bernes de routes et de chemin peuvent rendre difficile leurs utilisations pour le déplacement des espèces.

Enjeux

A1: Protection des milieux des Noyaux de biodiversité

A2: Protection des Corridors écologiques

B1: Amélioration des milieux des Noyaux de biodiversité

B2: Amélioration de la qualité des Corridors écologiques

Objectifs

- a) Conserver la qualité des pelouses
- b) Conserver la mosaïque de milieux
- b) Prendre en compte la circulation des espèces dans les projets d'aménagement
- c) Protéger les milieux favorables aux déplacements des espèces
- e) Optimiser la circulation routière sur les zones de déplacement des espèces
- a) Gérer de façon appropriée les milieux afin de favoriser la biodiversité
- b) Favoriser la diversité des milieux à travers l'optimisation des mosaïques de milieux
- a) Gérer de façon appropriée les bernes de routes et de chemins
- b) Améliorer la fonctionnalité écologique des zones relais par une gestion appropriée

Sous-trame Pelouses calcicoles

Localisation des zones à enjeux

